

Un aperçu de la main-d'œuvre des services de garde



**Conseil sectoriel
des ressources humaines
des services de garde à l'enfance**

Un aperçu de la main-d'œuvre des services de garde

Il n'est pas facile de mettre la main sur des statistiques consistantes et fiables à propos de la main-d'œuvre des services de garde. En effet, il n'y a pas de collecte régulière de données à l'échelle pancanadienne. De sorte que le portrait le plus récent de cette main-d'œuvre provient des totalisations spéciales effectuées sur les données du recensement 2001 dans le cadre de la mise à jour des données du marché du travail *Un travail à valoriser : La main-d'œuvre du secteur de la garde à l'enfance au Canada*.ⁱ

Qui compose la main-d'œuvre du secteur?

La plupart des personnes qui travaillent en services de garde réglementés appartiennent à la catégorie *éducatrices en petite enfance et assistantes* de la Classification nationale des professions.

« Les éducateurs de la petite enfance planifient et organisent les activités d'enfants d'âge préscolaire et scolaire. Les aides-éducateurs de la petite enfance s'occupent des enfants d'âge préscolaire sous la supervision des éducateurs de la petite enfance. Les éducateurs et les aides-éducateurs de la petite enfance font participer les enfants à des activités susceptibles d'encourager leur épanouissement intellectuel, physique et affectif. Les éducateurs de la petite enfance travaillent dans des centres de la petite enfance, des garderies, des jardins d'enfants, des prématernelles et des centres pour l'enfance exceptionnelle. Les aides-éducateurs de la petite enfance travaillent dans des centres de la petite enfance, des garderies et des prématernelles. Les éducateurs de la petite enfance qui occupent des postes de supervision sont compris dans ce groupe de base »
www.rhdcc.gc.ca/fr/pe/imt/salaires/4214.shtml

Trois autres catégories d'emploi de la CNP-S, comportant des travailleuses composant la main-d'œuvre élargie des services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE), ont été examinées aux fins de comparaison :

- Enseignantes au primaire et préscolaire
- Aides-enseignantes au primaire et secondaire
- Gardiennes d'enfants, gouvernantes et aides aux parents

Nombre

Le nombre total d'éducatrices en petite enfance (ÉPE) et assistantes oeuvrant dans le secteur réglementé des services de garde au Canada s'établit à environ 136 180, soit 92 485 éducatrices et aides-éducatrices en garderie (installation) et 43 695 éducatrices et aides-éducatrices en milieu familial.

Environ 60 500 éducatrices et aides-éducatrices en garderie et 33 000 éducatrices et aides-éducatrices en milieu familial travaillent à temps plein.

Les effectifs du secteur élargi des SÉGE comptent environ

- 30 000 enseignantes de maternelle
- 40 000 aides-enseignantes oeuvrant auprès d'enfants âgés de moins de douze ans
- 92 700 gardiennes d'enfants, gouvernantes et aides aux parents.

La main-d'œuvre totale du secteur des services éducatifs et de garde à l'enfance s'établit à environ 300 000 personnes.

Sexe

Plus de 96 % des éducatrices en petite enfance et assistantes sont des femmes.

Diversité

La catégorie des éducatrices en petite enfance et assistantes comporte la même proportion d'**immigrantes** que la main-d'œuvre en général, environ 20 %. On retrouve une proportion moins élevée d'immigrantes dans les autres catégories d'emplois reliés aux soins de la personne et à l'éducation, telles qu'aides-enseignantes et enseignantes au primaire et préscolaire. Par contre, c'est dans la catégorie des gardiennes d'enfants, gouvernantes et aides aux parents que se trouve la plus forte proportion d'immigrantes, y compris les résidentes non permanentes.

À comparer aux autres catégories d'emplois reliés aux soins à la personne et à l'éducation, ici encore la proportion d'EPE et d'assistantes appartenant à une **minorité visible**, notamment celles qui travaillent en garderie, reflète d'assez près celle de la main-d'œuvre en général, environ 12 %. C'est dans la catégorie des gardiennes d'enfants, gouvernantes et aides aux parents que se trouve la plus forte proportion de personnes appartenant à une minorité visible.

Âge

La main-d'œuvre des services de garde est relativement jeune si on la compare à celle de l'ensemble des autres catégories d'emploi. Néanmoins, le nombre de travailleuses plus âgées a augmenté considérablement dans le secteur des services de garde au cours des dix dernières années. De 1991 à 2001, c'est chez les ÉPE et assistantes que l'augmentation de la proportion de travailleuses âgées de quarante ans et plus a été la plus marquée. En effet, cette proportion est passée de 27 % à 38 % de la main-d'œuvre du secteur, une augmentation de 11 % comparativement à 9 % pour l'ensemble des emplois. Et c'est aussi dans cette catégorie d'emploi

ⁱ Toutes les données contenues dans ce document de travail proviennent de totalisations spéciales réalisées à partir des données du recensement 2001 dans le cadre de l'étude *Un travail à valoriser*.

que le pourcentage de travailleuses âgées de moins de vingt-cinq ans a le plus chuté, une baisse de 12 % comparativement à 5 % pour tous les autres emplois.

Scolarité

À comparer à la main-d'œuvre en général, une plus forte proportion d'ÉPE et d'assistantes détient un diplôme d'études postsecondaires (certificat d'un an, diplôme d'un ou deux ans, grade universitaire de quatre ans) :

- Environ 67 % des éducatrices et aides-éducatrices en garderie détiennent un diplôme d'études postsecondaires à comparer à 53 % de la main-d'œuvre en général.
- Environ 46 % des éducatrices et aides-éducatrices en milieu familial détiennent un diplôme d'études postsecondaires.

Tableaux portant sur la scolarité

Scolarité des éducatrices et aides-éducatrices en garderie

Province/territoire	Nombre total d'éducatrices et d'aides-éducatrices en garderie	Pourcentage détenant un diplôme d'études postsecondaires	Nombre détenant un certificat ou diplôme (chiffres arrondis)	Nombre détenant un grade universitaire (chiffres arrondis)
Terre-Neuve et Labrador	865	73	545	90
Île-du-Prince-Édouard	360	65	195	40
Nouvelle-Écosse	2,105	69	1,120	340
Nouveau-Brunswick	1,435	49	540	160
Québec	30,075	69	16,390	4,215
Ontario	31,865	69	17,690	4,350
Manitoba	4,490	54	1,670	740
Saskatchewan	2,395	54	1,010	285
Alberta	7,895	60	3,505	1,240
Colombie-Britannique	10,375	72	6,075	1,380
Yukon	250	56	100	40
Territoires du Nord-Ouest	215	33	60	10
Nunavut	165	30	40	10
Canada	92,485	67	48,920	12,900

Scolarité des éducatrices et aides-éducatrices en milieu familial

Province/territoire	Nombre total d'éducatrices et d'aides-éducatrices en milieu familial	Pourcentage détenant un diplôme d'études postsecondaires	Nombre détenant un certificat ou diplôme (chiffres arrondis)	Nombre détenant un grade universitaire (chiffres arrondis)
Terre-Neuve et Labrador	155	42	45	20
Île-du-Prince-Édouard	75	40	30	0
Nouvelle-Écosse	410	60	155	90
Nouveau-Brunswick	260	65	150	20
Québec	11,275	47	4,590	690
Ontario	15,995	44	5,460	1,500
Manitoba	1,675	45	540	215
Saskatchewan	1,830	41	605	140
Alberta	4,590	45	1,655	395
Colombie-Britannique	7,265	50	3,080	540
Yukon	50	40	20	0
Territoires du Nord-Ouest	100	40	30	10
Nunavut	15	0	0	0
Canada	43,695	46	16,375	3,625

Revenus gagnés

Les éducatrices en petite enfance et assistantes gagnent beaucoup moins que l'ensemble des travailleurs et moins que la plupart des femmes actives sur le marché du travail. Les travailleuses en garderie gagnent environ 62 % de ce que gagne l'ensemble des femmes actives sur le marché du travail et les éducatrices en milieu familial, quant à elles, environ 43 %.

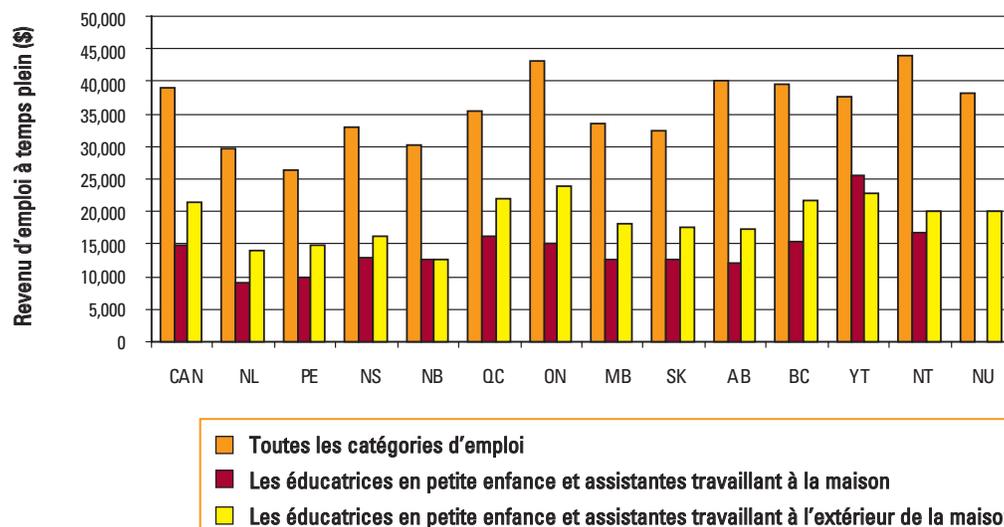
Revenu moyen annuel pour un emploi à temps plein

● Tous emplois	38 978 \$
● Femmes	34 892 \$
● Éducatrices et aides-éducatrices en garderie	21 519 \$
● Éducatrices et aides-éducatrices en milieu familial	14 916 \$

Le revenu à temps plein des travailleuses varie considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre, à partir de 10 000 dollars par année pour une éducatrice en milieu familial à Terre-Neuve et Labrador ou à l'Île-du-Prince-Édouard à un peu plus de 25 000 dollars par année au Yukon. Le revenu des éducatrices en garderie varie, quant à lui, de 13 000 dollars environ au Nouveau-Brunswick à quelque 24 000 dollars en Ontario. La différence la plus marquée se trouve dans le revenu des éducatrices et aides-éducatrices par rapport au revenu moyen de l'ensemble des travailleurs dans leur province ou territoire respectifs. Comme l'indique le graphique suivant, les travailleuses en garderie en Alberta et aux Territoires du Nord-Ouest gagnent respectivement environ 43 % et 45 % du revenu moyen de la main-d'œuvre en général et à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec respectivement 58 % et 63 %.

Graphique 2.25

Revenu d'emploi à temps plein pour toutes les catégories d'emploi par opposition à celle d'éducatrices en petite enfance et assistantes, par province et territoire



Un travail à valoriser

L'information contenue dans ce document d'information est tirée de la mise à jour des données du marché du travail réalisée en 2004, *Un travail à valoriser : la main-d'œuvre du secteur de la garde à l'enfance au Canada*. L'étude en question dresse le portrait des personnes oeuvrant dans les services de garde réglementés au Canada et propose des solutions pour remédier à la pénurie criante de main-d'œuvre dans le secteur. Elle a été commandée par le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (CSRHSGE).

Pour de plus amples renseignements, visitez : www.ccsc.cssge.ca.
Contactez-nous à : Tél.: (613) 239-3100/Sans frais: 1-866-411-6960
Courriel: info@ccsc-cssge.ca

